

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DECS	Date	12 décembre 2025
Numéro	25.423	Heure	10h14

Auteur-e(-s) : Groupe UDC

Titre : Renvoi des étrangers criminels – Neuchâtel bon dernier, pour changer !

Contenu :

Selon un [article du Blick du 8 décembre dernier](#), le taux de renvoi des criminels étrangers à Neuchâtel est de seulement 28,80%.

1. Comment nos Autorités expliquent-elles ce taux extrêmement faible ?
2. Nos Autorités considèrent-elles que ce taux est justifié ?
3. Combien d'expulsions effectives ont été prononcées depuis 2022 ?

Les questions ci-dessus ont déjà été posées en 2022, d'où cette dernière question :

4. Nos Autorités comptent-elles enfin faire respecter la loi et la volonté populaire ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom (obligatoire)* :

Roxann Barbezat

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Daniel Berger	Loïc Frey	Raymond Clottu
Christiane Barbey	Jennifer Angehrn	Gil Santschi
Niels Rosselet-Christ	Jean-Pierre Brechbühler	Quentin Geiser
Florent Guye	Jenna Mannino	Frédéric Schlosser